

RHÔNE-ALPES ÉCONOMIE



André Montaud, directeur de Thésame : "Nous travaillons sur 200 à 300 projets par an". (Lire page 41.)

La région joue la carte de l'innovation

La collaboration entre recherche, entreprises et universités se trouve aujourd'hui confortée par la labellisation de 15 pôles de compétitivité en région Rhône-Alpes. Une stratégie gagnante.

“**T**hésame a fait figure de pôle avant l'heure”, n'hésite pas à déclarer André Montaud, directeur de la structure haut-savoyarde. La plate-forme spécialisée en performance industrielle, mécatronique et progiciels intègre depuis 2001 trois acteurs fondamentaux : la recherche, la formation et l'industrie. Cette collaboration permet aux entrepri-

ses d'accéder à des compétences dont elles ne pourraient bénéficier seules et leur ouvre l'accès à de nouveaux marchés. Enfin, en s'intégrant dans une vraie stratégie d'entreprise, elle protège l'emploi, voire lui permet de se développer. On connaît la faiblesse du taux de R & D en France. Selon les données de l'Assemblée des chambres françaises de ●●●

●●● commerce et d'industrie (ACFCI), "en 2003, les dépenses globales consacrées à la R & D ont représenté aux États-Unis 2,7 % du PIB, pour seulement 2,3 % en France". "On peut dès lors s'interroger sur l'existence et la solidité des passerelles entre laboratoires de recherche, universités et entreprises", poursuit l'ACFCI. "La persistance de ce moindre dynamisme relatif est susceptible d'entamer la compétitivité et la capacité d'innovation des entreprises en France", met en garde le ministère de l'Économie.

Recherche et compétitivité

Dans son rapport *Pour un écosystème de la croissance*, Christian Blanc affirmait : "Nos dirigeants, comme de nombreux chefs d'entreprise, se demandent comment rester compétitifs face à la concurrence des pays à bas coûts de main-d'œuvre. Quand le salaire d'un ouvrier français est quarante fois celui de son homologue chinois, que peut-il rester à nos PME pour éviter la disparition ou la délocalisation, notamment dans les secteurs dits traditionnels ?" Et de citer les exemples des pays d'Europe du Nord, notamment, qui ont massivement investi dans la recherche autour de pôles de compétitivité. "Ces pôles réunissent sur un territoire entreprises, recherche, universités et investisseurs autour de quelques filières ou technologies, dans des domaines très variés. Ils croissent plus vite que les entreprises isolées et résistent mieux aux crises et aux délocalisations grâce aux interactions qui se créent entre les acteurs du pôle." Ce rapprochement est-il pour autant suffisant pour lutter contre les délocalisations ?

Quid des délocalisations ?

En réalité, les délocalisations pèseraient peu dans l'économie française. "Contrairement à ce que l'on croit généralement, il y a plus d'emplois créés en France du fait d'investissements étrangers que d'emplois perdus à la suite de délocalisations", précise le rapport de l'ACFCI, *Délocalisations : la peur n'est pas une solution*, paru en novembre 2005. "Pour 2004, les délocalisations représenteraient 5 % des emplois perdus lors de restructurations et 5 % des investissements français à l'étranger", poursuit le rapport. Par ailleurs, "les délocalisations sont moins



Photo F. Borasci

Pour Jean Therme, directeur du CEA Grenoble, "la compétitivité passe par trois composantes essentielles : un territoire innovant, un pôle pour labelliser les projets et des financeurs."

importantes que les créations d'emplois par investissements étrangers en France : 10 000 emplois d'un côté, 30 000 de l'autre". Même constat au sein de l'Insee qui, dans une étude menée en 2005, affirme que "les délocalisations n'auraient touché qu'un nombre limité d'emplois dans l'industrie française : 13 500 par an en moyenne entre 1999 et 2001, soit 0,35 % des emplois industriels par an." Par ailleurs, certains groupes étrangers ont décidé d'investir massivement en France. Citons l'exemple de l'Alliance, à Crolles, en Isère. L'implantation de Freescale et Philips aux côtés de STMicroelectronics, dans le but d'unir leurs efforts de R & D sur un même territoire avec l'aide de l'État et des collectivités territoriales, aurait ainsi permis la création, depuis 2002, de 1 100 emplois directs et de plus de 2 000 emplois indirects. Ces "relocalisations" vont à l'encontre du phénomène de délocalisation observé ailleurs. Il n'en demeure pas moins que l'un des enjeux de la constitution des pôles de compétitivité est bien la lutte contre les délocalisations, à travers la recherche d'une meilleure compétitivité et un renforcement de l'attractivité des territoires.

Pôles et territoire innovant

"Attention, cependant, prévient Jean Therme, directeur de la recherche technologique du CEA et directeur du CEA Grenoble. Les pôles ne sont

pas une source de financement, mais un outil de partenariat. L'objectif est de travailler ensemble pour être plus performant, et naturellement créer des emplois. Nous sommes dans une logique d'innovation permanente. Les pôles sont un outil d'intervention de l'État et des collectivités territoriales permettant de labelliser des projets. À Grenoble, le territoire innovant existait bien avant les pôles. La plupart des projets en cours de labellisation auraient de toute façon été lancés sans Minalogic. Le plus de la labellisation ? Le passage obligé pour trouver des financements." Il est vrai que Grenoble est symbolique de cet esprit coopératif.

Travailler ensemble pour être plus performant.

Une longue tradition de partenariat unit les trois acteurs que sont la formation, la recherche et l'entreprise. Minatéc

en est d'ailleurs une parfaite illustration. Créé en 2001 à l'initiative du CEA et de l'INPG, ce pôle dédié aux micro et nanotechnologies vise à rassembler dans un même lieu étudiants, chercheurs et entreprises. "Dans ce modèle, la compétitivité passe par trois composantes essentielles : un territoire innovant, un pôle pour labelliser les projets et des financeurs. Certains projets sont toutefois nés de dynamiques locales dont l'origine est bien antérieure à l'appel à projets gouvernemental", précise Jean Therme. Si le modèle fait l'unanimité, le nombre élevé de pôles retenus par le Comité

Le solaire a son école

Fondés en février 2005 à l'initiative de l'entreprise Clipsol, de l'Ademe et de Gaz de France, Les Compagnons du solaire ont notamment pour objectif de former les futurs professionnels à l'installation des systèmes solaires thermiques et photovoltaïques. "Rhône-Alpes est la première région sur ce créneau avec un nombre d'installateurs très important, explique Jean-Marc Bernard, directeur du centre basé à Savoie Technolac. Le marché du solaire double chaque année, la demande est donc très forte, et, en face, les entreprises ne disposent pas toujours des compétences nécessaires." Première plate-forme solaire en France, Les Compagnons du solaire réalisent une veille technologique pour détecter les technologies solaires qui fonctionnent le mieux en Europe, ciblent les installateurs intéressés et forment leurs salariés ou des demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle. "Cette formation répond à la demande des pouvoirs publics, des installateurs et des industriels qui souhaitent que leurs produits soient installés de façon professionnelle." Les Compagnons du solaire constituent un premier pas dans ce sens. Ils comptent bien, par ailleurs, travailler avec les équipes de l'Institut national de l'énergie solaire (Ines) pour conforter leur offre de formation.



Photo P. Boraschi

interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) en juillet 2005 divise les experts. Au final, ce sont en effet 67 pôles qui ont été labellisés. Même si la dynamique créée par les pôles aura nécessairement un effet positif sur le tissu économique des territoires concernés, il faudra attendre quelques années pour savoir s'ils seront tous capables de survivre et de relancer véritablement la compétitivité française. "Dans notre cas, la moitié des projets n'aurait pas vu le jour si le pôle n'avait pas existé, prétend Daniel Mathieu,

animateur de Trimatec. L'adhésion à un pôle présente plusieurs avantages : un effet de communication indéniable, une facilité de rencontre entre les trois parties, une possibilité de développement de l'attractivité de la région par la venue d'entreprises extérieures et, enfin, l'opportunité de faire connaître nos activités à des financeurs potentiels." Renforcer l'attractivité des territoires est d'ailleurs bien l'un des enjeux de ces pôles.

Quinze pôles en Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, sur 19 projets déposés,

16 ont été labellisés (le rapprochement de ViaMéca et ViaMéca ICI porte ce nombre à 15), ce qui en fait la première région française. Tous les départements vont pouvoir bénéficier de leurs retombées. Des places fortes comme Lyon, Grenoble ou Saint-Étienne vont tirer les autres territoires et enclencher une vraie dynamique de compétitivité. Rhône-Alpes détient ainsi deux pôles mondiaux (Lyon Biopôle et Minalogic) et un à vocation mondiale, Axelera (Chimie-environnement Lyon). Les autres pôles ont une vocation nationale et régionale. ENERRDIS (Énergies renouvelables Rhône-Alpes, Drôme, Isère, Savoie), Techtera (Technical Textiles Rhône-Alpes), Lyon Urban Truck & Bus 2015 (véhicules), Sporaltec (équipements de sport et de loisirs), Arve Industries (décolletage) et Loisirs numériques sont des projets entièrement rhônalpins. Les autres s'inscrivent dans une dimension interrégionale : ViaMéca (mécanique), Viandes et produits carnés, Plastipolis (plasturgie), Trimatec (technologies nucléaires), Fruits et légumes, Parfums, arômes, senteurs.

Sur le plan du financement, le gouvernement a débloqué une enveloppe de 1,5 Md€ sur trois ans. De plus, les pôles mondiaux bénéficieront de l'affectation prioritaire de postes de chercheurs. Pour l'heure, c'est ENERRDIS qui dispose du plus gros budget national, avec ●●●

HAUTE-SAVOIE

Thésame, pionnier de la collaboration tripartite

Fondée en 2001, la plate-forme Thésame opère sur trois secteurs : la performance industrielle, l'innovation produit, les logiciels industriels. Capable d'activer un réseau de 150 experts issus du Centre technique du décolletage, du Centre de compétences en conception de circuits intégrés (C4i) et de l'université de Savoie ainsi que de bureaux d'études privés, Thésame travaille avec environ un millier d'entreprises par an. "Nos interventions sont nombreuses et variées, allant de la diffusion d'informations jusqu'à l'accompagnement individuel sur des projets d'une durée de 12 à 18 mois, expose André Montaud, directeur de Thésame. Nous travaillons sur 200 à 300 projets par an. Ce peut être la création d'un flux de processus entre donneurs d'ordre et sous-traitants, ou bien la mise au point d'un logiciel destiné à la gestion d'atelier. En actions collectives, nous intervenons dans des programmes PPJ (production au plus juste), par exemple. Nous sommes d'ailleurs agréés comme centre de formation. Pour les formations initiales, nous contribuons à l'élaboration de leur contenu." Thésame accompagne aussi les jeunes entreprises innovantes, participe avec la CCI de Haute-Savoie à l'animation de clubs d'industriels, organise des séminaires et des rencontres pour les sous-traitants.



DRÔME

Trimatec promet de nouvelles applications

Pôle de compétitivité interrégional, Trimatec (Tricastin-Marcoule Technologies) a pour objectif de valoriser les technologies innovantes issues du secteur nucléaire et de faire émerger des activités technologiques responsables participant à un développement durable. Sept projets ont à ce jour été labellisés. Parmi eux, la création de l'IFS, à Valence. "Sa mission : coordonner les projets qui utilisent les fluides supercritiques, assurer une veille stratégique, donner une visibilité nationale et internationale au développement de ses applications ou encore réfléchir à la formation dans ce domaine, expose Daniel Mathieu, animateur de Trimatec. Ces technologies ne sont pas nouvelles ; leurs applications trouvent, en revanche, de nouveaux débouchés. Les fluides supercritiques peuvent ainsi être utilisés pour la destruction des déchets industriels ou l'extraction de molécules pour l'agroalimentaire, la pharmacie, la cosmétique. Certaines applications sont déjà à l'état quasi industriel, comme l'extraction du goût de bouchon. L'intérêt d'un pôle comme Trimatec est de permettre aux entreprises existantes de développer leurs marchés et, pour le territoire, d'attirer des activités extérieures."

Photo Studio Laitard

●●● 27,66 M€ de dotation, suivi, en Rhône-Alpes, par Minalogic (18,47 M€). Parmi les projets soutenus par le pôle ENERRDIS figure l'Ines (Institut national de l'énergie solaire), à Savoie Technolac, qui a pour mission d'accroître la R & D, de diffuser l'information, d'assurer la formation et de développer la filière solaire et bâtiment, créatrice d'emplois. Par ailleurs, il faut noter que la région

Rhône-Alpes compte six *clusters* : Aerospace Cluster in Rhône-Alpes, Énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie, Rhône-Alpes Automotive Cluster, Loisirs numériques, Industrie de la neige et Produits biologiques. Un septième *cluster* sur les sports et loisirs est à l'étude.

Industries traditionnelles

Ces pôles, tout comme les *clusters*

régionaux et les systèmes productifs locaux (SPL), concernent à la fois des filières de haute technologie et des industries traditionnelles. Celles-ci ont, en effet, toute leur place au sein de ces structures. L'industrie textile, par exemple, avec sa plate-forme Métis, dans le Nord-Isère, a pu adosser certains de ces projets aux pôles de compétitivité. Printronics s'inscrit ainsi

L'écoconception pour séduire les clients

Aliergues (Beaujolais), MBS-Adic (17 salariés) est spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de protection et de balisage pour les stations de ski. Elle compte près de 180 clients en France. Depuis l'an dernier, la PME réfléchit avec la CCI de Villefranche et l'Agence Rhône-Alpes pour la maîtrise des matériaux (Aramm) à la possibilité de concevoir un matelas de protection dans un matériau à la fois plus facile à recycler et moins impactant en cas d'incinération. "C'est le premier projet mené en partenariat avec un laboratoire extérieur, précise François Gitenet, responsable qualité-sécurité-environnement chez MBS-Adic. Ce qui nous a poussés à entamer une telle démarche d'écoconception ? À la fois la nécessité de trouver un produit innovant et, surtout, la volonté d'anticiper les demandes des clients. Au sein des stations de ski, l'impact environnemental est de plus en plus pris en considération et remis en cause, notamment à propos de la neige de culture. Il nous a donc paru intéressant de proposer aux stations un produit recyclable ou biodégradable. Pour leur image, c'est un plus sur lequel elles pourraient communiquer." Mais l'écoconception représente un coût. Reste à MBS-Adic à établir un tour d'horizon pour savoir si les stations sont prêtes à en payer le prix.



VILLEFRANCHE

Photo B. Laurent



Photo P. Rony

De nouveaux marchés grâce au design

Leader européen dans la fabrication de fils et rubans élastiques, le groupe Cheynet comprend 15 sociétés et emploie un millier de personnes. Il réalise 70 % de son chiffre d'affaires avec la lingerie, mais aujourd'hui le secteur stagne. "Il faut explorer de nouvelles pistes", explique Frédérique Cusset, responsable marketing au sein du département "tissus étroits". Cette nouvelle orientation passe notamment par la prise en compte du design. Elle a ainsi suivi, au sein du Cnam, à Saint-Étienne, une série de conférences sur le sujet. Frédérique Cusset en est convaincue : "Nous devons prendre en compte ce nouvel élément. Il s'agit de faire évoluer aussi bien la texture que les modes d'utilisation de nos produits afin de trouver de nouveaux débouchés, de capter d'autres marchés. Nous avons des demandes dans le secteur automobile, par exemple. Nous avons également l'intention de développer le secteur médical". Mais intégrer le design dans l'entreprise prend du temps. Les équipes R & D n'ont pas toujours conscience de son importance. "Le design est une bonne piste pour la pérennité de l'entreprise", n'hésite pas à déclarer Frédérique Cusset.

au sein de Minalogic. Un ou deux autres projets devraient également s'intégrer à Techtera, un pôle qui regroupe les zones du Grand Lyon, de Chambéry, de Saint-Étienne et de Bourgoin-Jallieu. "Nous réfléchissons également à la manière de mettre en place des passerelles entre Minalogic et Techtera", précise Patrick Bonnefond, directeur de Sofileta et membre de Métis.

À Roanne, le Centre national du numérique et de l'innovation pour le textile et l'habillement (CNNITH), fondé en 2002, a pour objectif de "se montrer plus réactif face à la mondialisation, pouvoir répondre ensemble aux appels d'offres, mieux s'organiser et travailler à l'étranger", explique Yann Perruchot, chef de projet. "Le centre doit nous permettre de maintenir l'emploi textile en France, notamment la partie créative, puisque la production est déjà délocalisée. Le but est donc pour les entreprises textiles d'intégrer les nouvelles technologies du numérique. Les Chinois sont déjà en avance. Nous devons rattraper très vite notre retard et, si possible, reprendre de l'avance. Cela suppose un changement de mentalité dans la filière. Il faut que les professionnels de la confection comme du tissage apprennent à travailler ensemble." "L'idée du CNNITH était de réaliser une plate-forme numérique utilisant les technologies 3D, explique

Christian Cane, PDG de Création Mervil, à Roanne. Un premier projet de collection virtuelle a réuni une dizaine d'industriels de la filière. Mais il reste encore difficile d'intégrer le numérique dans les PME. Le savoir-faire du CNNITH va surtout bénéficier dans un premier temps aux grands groupes." Le centre réfléchit actuellement à la façon d'intégrer ses projets au pôle Techtera.

Associer les PME-PMI

"Il n'y a pas de grandes ni de petites entreprises, analyse Philippe Rasclé, vice-président industrie de la CCI de Saint-Étienne. L'idée est de travailler ensemble avec un même objectif. ViaMéca sélectionne ainsi les projets innovants de R & D capables de créer de l'emploi en associant entreprises, universités, grandes écoles et laboratoires de recherche. Le deuxième axe de ViaMéca consiste, grâce à une veille de marché, à amener des affaires pour les PME-PMI du territoire de la Loire et à les faire travailler en grappe pour répondre aux appels d'offres." Si les grands groupes jouent le rôle de locomotives, les PME, voire les TPE, qui rejoignent les pôles et autres *clusters*, profitent indéniablement de cette dynamique. Pour elles, c'est un moyen de réaliser de la R & D et d'accéder à des projets innovants. "Les grandes

entreprises apportent des financements et tirent l'ensemble du pôle, analyse Isabelle Vérilhac, directrice du pôle des technologies médicales, à Saint-Étienne. Nos PME n'ont de toute façon d'autre solution que de passer par un collectif pour ouvrir des portes et monter des projets de R & D." Mais certaines ont conscience qu'il ne faut pas non plus relâcher leurs efforts en interne. "Nous sommes sur deux fronts, précise Patrick Bonnefond. Nous devons continuer à mener nos propres efforts de R & D parallèlement à notre engagement au sein de Métis." De son côté, André Montaud l'affirme : "La stratégie de fond de Thésame est d'accroître les compétences des entreprises de pure sous-traitance pour leur permettre de proposer des solutions et de concevoir leurs propres produits. C'est aussi une façon de contrer les délocalisations."

Des clusters très actifs

Bien avant les pôles, les PME ont su trouver leur place au sein des *clusters* régionaux et autres SPL. "Notre secteur d'activité nécessite une étroite collaboration entre médecins-chercheurs et industriels, explique Isabelle Vérilhac. Développer un nouveau produit dans le médical sans solliciter l'avis de médecins ne constitue pas la bonne démarche." Sur 65 adhérents, le Pôle des tech- ●●●



NORD-ISÈRE

Photo P. Borasci

Métis : un réseau pour l'industrie textile traditionnelle

En octobre 2004, à l'initiative du conseil général de l'Isère, de l'AEPI et de la ville de Bourgoin-Jallieu, naissait la plate-forme Métis. Elle rassemble quatre entreprises du textile (Sofileta, Piolat, Siegl, Filatexor), un papetier, ArjoWiggins, et le CEA Grenoble. "Nous ne pensions pas qu'une PME comme la nôtre pût un jour travailler avec le CEA", précise Patrick Bonnefond, directeur général de Sofileta (CA 2005 : 81 M€, 240 salariés), spécialisée notamment dans le textile technique, à Bourgoin-Jallieu. Métis vise à rassembler des PME-PMI proches géographiquement, disposant d'une culture R & D active et sans positionnement frontal. "Nous apprenons à travailler en réseau, à aller chercher ailleurs des compétences complémentaires, soutient Patrick Bonnefond. Notre partenariat avec le CEA est enrichissant des deux côtés et peut être une source mutuelle d'innovation." Un premier projet phare de 20 M€, Printronics, porté par le pôle Minalogic, est en train d'être monté. L'objectif est de faire émerger une nouvelle filière autour de la maîtrise électronique organique imprimée. Une dizaine de projets sont en cours au sein de Métis. "Grâce à cette plate-forme, nous avons pu établir des contacts avec des entreprises que nous n'avons pas l'habitude de rencontrer dans le monde du textile", note Patrick Bonnefond.

●●● nologies médicales compte 35 entreprises, des laboratoires de recherche, la faculté de médecine et l'École des Mines de Saint-Étienne. "Cette collaboration a permis de maintenir l'emploi dans le textile médical, précise encore Isabelle Vérilhac. La filière a ainsi doublé ses effectifs et son chiffre d'affaires dans la Loire entre 1993 et 2003 et connaît aujourd'hui une croissance continue." Autre SPL présent dans la Loire, adossé au pôle ViaMéca :

Mécaloire, qui rassemble potentiellement plus de 300 entreprises mécaniques. SPL hébergé et animé par la CCI, Mécaloire a pour objectif de favoriser la mise en réseau de ces industries traditionnelles. Il mène également deux actions fortes : la mutualisation des achats et la prise en compte du design par ces entreprises. "Au travers du projet pilote de design industriel, nous souhaitons faire muter ces sous-traitants employant de 10 à 50 salariés pour qu'ils réalisent

leurs propres produits. Cela s'inscrit clairement dans notre volonté de lutter contre les délocalisations, précise Philippe Rasclé. Quatre groupes de six à huit entreprises sont aujourd'hui constitués autour de designers qui les accompagnent dans l'émergence de nouveaux produits." Le Cnam propose parallèlement une formation unique "design innovation", correspondant à la philosophie des pôles de compétitivité.

ISÈRE

Serma Technologies, la première à rejoindre Minatec

"Nous avons pour ambition de développer notre activité sur Grenoble et d'élargir notre offre de services", précise Claude Cizeau, président du directoire de Serma Technologies. La société de services et d'ingénierie technologique dans les domaines des composants cartes, des systèmes électroniques et des matériaux technologiques, qui dispose à Saint-Égrève d'une unité de 17 personnes, sera la première entreprise à intégrer Minatec d'ici juillet prochain. "Minatec nous offre à la fois un environnement et une sécurité nécessaires à notre travail ainsi que des ressources complémentaires", poursuit Claude Cizeau. Serma Technologies (CA prévu en 2006 : 36 M€, effectif total : 400 salariés d'ici fin 2006) prévoit pour son site isérois un investissement de 2 M€ sur deux à trois ans et l'embauche de quatre à cinq ingénieurs supplémentaires d'ici fin 2006. "Ce transfert est non seulement synonyme de création d'emplois et de croissance, mais permettra également un accroissement de notre palette de prestations. Pôle d'excellence, Minatec représente un centre de compétences et d'échanges unique en Europe et essentiel pour notre activité, qui exige des expertises de plus en plus pointues et une très grande réactivité. Grenoble est certes l'unité la plus petite du groupe mais c'est aussi la plus pointue, celle qui tire la charrette !"

Troisième pilier : la formation

Aux mondes de la recherche et de l'entreprise, il faut adjoindre la formation. Le milieu universitaire comme les grandes écoles d'ingénieurs ont un rôle à jouer, et pas seulement au sein des pôles. On sait qu'à Grenoble, l'INPG a monté une structure spécialement dédiée aux partenariats industriels. À Valence, l'Ésisar (École supérieure d'ingénieurs en systèmes industriels avancés Rhône-Alpes), une école de l'INPG fondée en partenariat avec la CCI de la Drôme, a toujours cherché à créer une forte osmose entre l'université, la recherche et les entreprises. "Nous réalisons 1 M€ de chiffre d'affaires au travers de la formation continue et des transferts de technologie, précise le directeur adjoint, Jacques Marty. Nous développons au sein de l'école des projets

ROANNE

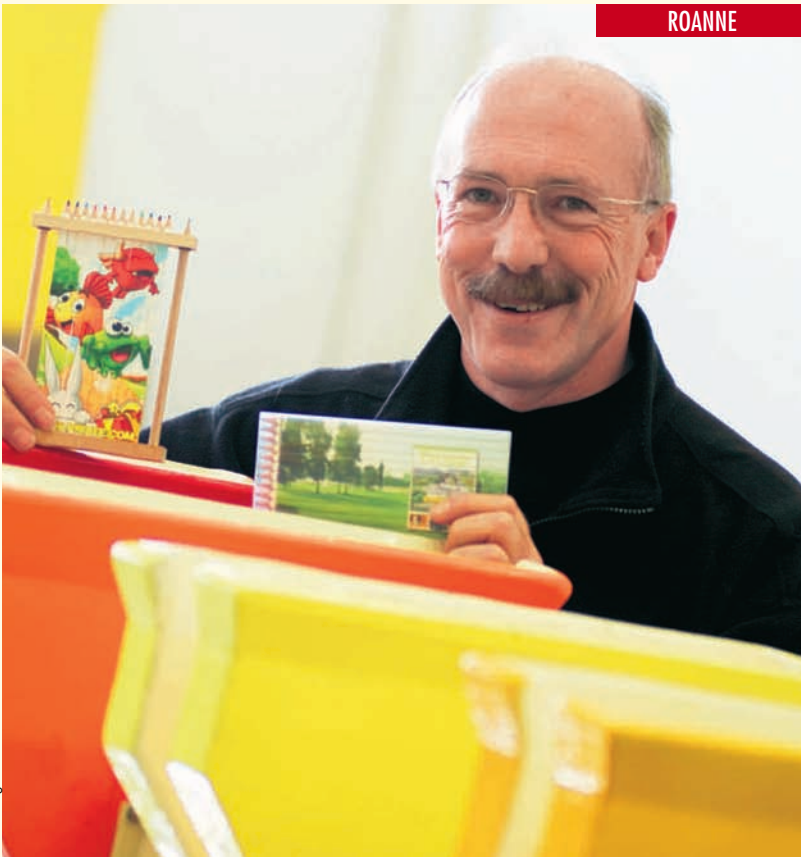


Photo T. Béguin

Quand PME et grande école se rencontrent...

Plus petit fabricant européen de crayons en bois avec un chiffre d'affaires de 1 M€ pour 11 salariés, la Compagnie française des crayons (CFC), à Lay (Loire), affiche la volonté farouche de se distinguer de ses concurrents. "Jusqu'à présent, nous étions capables de réaliser du marquage monochrome, raconte le dirigeant, Denis Pivot. Nous avons voulu développer une technologie permettant l'impression d'une image en quadrichromie sur nos crayons." Sur les conseils de la CCI, Denis Pivot se rapproche de l'Ésisar, à Valence. "Nous avons travaillé avec le pôle d'impression numérique de l'école, qui a validé le projet sur le plan technique. Il a ensuite réalisé un tour d'horizon des fournisseurs susceptibles de nous proposer une machine." Le projet a finalement abouti en 2003. Le prototype, unique au monde, utilise la technologie du jet d'encre UV pour imprimer sur des lots de quatre à 12 crayons des images d'une qualité remarquable. "Cela nous ouvre réellement de nouveaux marchés, explique Denis Pivot. Nous travaillons ainsi sur des niches, les objets publicitaires, les boutiques des musées avec la reproduction de tableaux sur nos crayons." L'investissement, colossal pour une PME, va permettre à CFC de continuer à se développer, puisqu'elle affiche une croissance de 20 % par an.

industriels, une particularité que nous ne trouvons pas ailleurs. Durant six mois, trois élèves ingénieurs vont travailler autour d'un sujet confié par une entreprise. C'est une relation gagnant-gagnant. D'un côté, l'étudiant a en face son premier client avec un vrai projet à réaliser, de l'autre l'entreprise accède à des domaines, des savoir-faire qu'elle ne pourrait obtenir autrement." Grâce à ces projets, l'Ésisar forme des ingénieurs opérationnels immédiatement, parfois recrutés par les sociétés pour lesquelles ils ont déjà travaillé. Pour 2006, 18 projets industriels sont en cours avec des entreprises aussi variées que Thales, Altatech, Mape ou Crouzet. L'Ésisar a par ailleurs intégré le pôle traçabilité et impression numérique de Minalogic. Ses liens avec la recherche et les entreprises ne cessent donc de croître. Et, là encore, les PME sont les bienvenues. Les projets industriels concernent bien souvent de petites entreprises. Cela a été le cas de CFC, TPE de la Loire spécialisée dans la fabrication de crayons.

Collaborations transversales

Au-delà du rapprochement tripartite, les pôles eux-mêmes ne doivent pas être cloisonnés. Leurs acteurs nouent

d'ailleurs déjà des partenariats sur des projets communs. Le CEA Grenoble est à l'origine des pôles Minalogic et ENERRDIS. Il est également un acteur majeur de Lyon Biopôle et System@tic (Paris) et intervient dans deux autres pôles, Solutions communicantes sécurisées (région Paca) et Aerospace Valley (Toulouse). D'autres plates-formes bien structurées préfèrent se rapprocher de tel ou tel pôle en fonction de leurs projets. "Nous avons établi des relations avec plusieurs pôles rhônalpins, voire interrégionaux, affirme André Montaud, directeur de Thésame. Nous sommes ainsi au cœur du pôle Arve Industries, qui va du décolletage à la mécanique. Dans la majorité des projets, nous intervenons en maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage. Par ailleurs, nous travaillons avec Minalogic et ViaMéca, et nous nous intéressons à Plastipolis et au pôle des microtechniques, à Besançon."

"Nous possédons la philosophie propre au pôle de compétitivité, mais nous n'avions pas la taille critique, explique pour sa part Isabelle Vérilhac. Nous profitons néanmoins d'une approche transversale. Sur certains projets, nous essayons de pousser les pôles à travailler ensemble. Sporaltec et Techtera, par exemple, possèdent des sources de

rapprochement." Pour l'heure, le pôle des technologies médicales travaille avec ViaMéca sur les implants orthopédiques, Techtera pour les textiles techniques et fonctionnels, et Sporaltec dans le secteur sport-santé. "L'innovation est au croisement des secteurs d'activité, analyse Isabelle Vérilhac. Nous avons tous quelque chose à nous apporter mutuellement. Être au contact d'autres filières d'activité, connaître leurs projets, partager nos idées avec des industriels a priori très éloignés de notre propre secteur est une source d'enrichissement mutuel et d'innovation. Ces multiples collaborations transversales vont permettre à de nouveaux marchés de se créer pour répondre aux besoins de demain. L'idée est bien de concevoir de nouveaux produits pour des marchés émergents et donc, à terme, de créer des emplois." ■

F. Combiere

Ce dossier, réalisé pour la Chambre régionale de commerce et d'industrie, est diffusé par les magazines :

Présences, Grenoble (34 000 ex.) ;
Info CCI, Haute-Savoie (28 000 ex.) ;
Partenaires Savoie (25 500 ex.) ;
Informations économiques, Saint-Étienne-Montbrison (20 000 ex.) ;
L'Économie drômoise (18 500 ex.) ;
Nord-Isère économie (14 400 ex.) ;
Partenaire Villefranche et Beaujolais (12 500 ex.) ;
Roanne éco (10 000 ex.).

Photos : T. Béguin (Roanne), P. Borasci (Grenoble), Studio Lattard (Drôme), B. Laurent (Villefranche), P. Ronny (Saint-Étienne).
Tous droits réservés. Contact : Présences. Tél. : 04 76 28 28 66.

Compétitivité et croissance

Le réseau des 12 CCI de Rhône-Alpes accompagne les entreprises qui souhaitent **innover, exporter, développer** leurs savoir-faire et leurs compétences.

Exporter ses produits, services, savoir-faire



Tout pour faciliter votre développement à l'international : information, formation, accompagnement stratégique, missions et salons à l'étranger, un réseau de 87 bureaux dans le monde...

7 000 entreprises soutenues chaque année par CCI International, en partenariat avec l'État, Ubifrance, les conseillers du commerce extérieur, le Conseil régional, les organisations professionnelles.

Développer les savoir-faire et les compétences



En formation continue ou formation initiale, les écoles et centres de formation des CCI de Rhône-Alpes forment et apportent des qualifications aux jeunes, aux salariés, aux chefs d'entreprise.

50 000 personnes formées chaque année du CAP au DESS ou master.

Partager, démultiplier les savoir-faire



De la mise en relation commerciale entre PME-PMI et donneurs d'ordre à la promotion et la constitution de clusters (échanges d'expériences, partage d'activités, services communs...), les CCI sont engagées dans des démarches de filières.

Par exemple : Rhône-Alpes agro-alimentaire promotion (R3AP), Aerospace Cluster in Rhône-Alpes en partenariat avec le Conseil régional.

Innover, maîtriser les technologies



De l'émergence des idées à la mise sur le marché d'une innovation, ARIST Rhône-Alpes (Agence régionale d'information stratégique et technologique) facilite le pilotage de vos projets d'innovation et accompagne leur mise en oeuvre : intelligence économique, étude de diversification, management des ressources technologiques, amélioration des processus d'innovation.

Plus de 600 entreprises accompagnées, avec notamment l'appui du réseau Présence Rhône-Alpes.

Développer des partenariats technologiques européens



Via le Centre relais innovation (CRI SOFRAA) les entreprises et les laboratoires de recherche peuvent accéder directement aux marchés, technologies et partenaires européens.

Coordonné par l'ARIST, le CRI SOFRAA, en partenariat avec l'ANVAR et l'Union européenne propose plus de 1 500 offres et demandes de partenariats technologiques.

Mieux maîtriser l'énergie et l'environnement



Des actions individuelles et collectives de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises à la bonne gestion des déchets, de l'énergie, des ressources naturelles...

Objectif environnement, Imprim'vert, plus de 800 PME-PMI conseillées, en partenariat avec le Conseil régional et l'ADEME.

Pour en savoir plus et contacter un conseiller de votre CCI

www.rhone-alpes.cci.fr